

Présentation du Programme de Développement Communautaire

1- Identification du Programme

- a-Nom du programme rénové : **Développement Communautaire (DC)**
- b-Grade auquel conduit le programme rénové : **Licence es arts**
- c- Appellation du diplôme : **Licence de développement communautaire (DC)**
- d- Nombre de crédits du programme rénové : **180 crédits**
- e- Unité de rattachement : **Institut Supérieur de Formation à Distance (ISFAD)**

2- contexte

La politique de développement économique de la Guinée, comme celle de la plupart des pays africains, encourage les projets de développement communautaire et les projets économiques associatifs, particulièrement en milieu rural à travers des secteurs variés (environnement agriculture, artisanat, etc...). Conscient de la nécessité donc de former des cadres nouveaux, mieux préparés à la recherche d'emploi et à l'exercice du travail, l'ISFAD veut à travers son programme de licence de développement communautaire (DC) former des diplômés qualifiés, aptes à combler les besoins en matière de formation de cadres polyvalents en développement local (formateur, animateur, gestionnaire entrepreneur et communicateur...). Les objectifs généraux de ce département de développement communautaire (DC) sont la formation théorique et pratique des étudiants en matière de développement à la base selon les besoins et les exigences du marché du travail. Il cherche à former des cadres aux compétences transversales intégrant des savoirs, des savoir-faires, et des savoir-faires faire relatifs au développement local.

Le programme de développement communautaire n'est pas bâti autour d'une discipline académique spécifique comme la philosophie, la littérature, la sociologie, mais autour d'une finalité de formation à savoir la formation au développement humain local. Pour cela, relevant des humanités, cette filière regroupe des enseignements construits sur la base d'une intégration disciplinaire touchant des questions de développement local. Elle répond ainsi à un

besoin social : fournir au marché du travail des spécialistes du développement communautaire dotés à la fois des connaissances sociales et économiques, des connaissances juridiques et législatives sommaires, des connaissances minimales en matière de gestion économique et de communication institutionnelle et interprofessionnelle. Il s'agit donc d'une filière des sciences sociales et humaines qui tire l'essentiel de ses enseignements d'un ensemble de disciplines traitant du développement, mais dont l'approche intégrée vise à profiler un spécialiste de développement communautaire.

Les institutions et les ONG nationales et internationales intervenant dans le développement économique de la Guinée souhaitent utiliser des cadres formés dans ce programme et capables de les aider à encadrer les communautés à la base pour la promotion d'un développement participatif et durable.

3-Les Pertinences du Programme de développement communautaire

3-1-Pertinence scientifique

Les raisons et les facteurs à l'origine du programme de licence en développement communautaire (DC) sont :

- ✓ Ajuster le programme aux normes internationales ;
- ✓ Adapter la formation aux besoins du marché ;
- ✓ Démontrer le lien étroit qui existe entre les disciplines des sciences humaines, des sciences juridiques, des sciences économiques souvent cloisonnées dans l'enseignement traditionnel ;
- ✓ Contribuer au développement du champ d'étude du développement socioéconomique en relation avec les disciplines des humanités.

En raison de ces acquis actuels, des exigences de la discipline et des besoins du marché de l'emploi, les enjeux de ce programme de développement communautaire sont :

- ✓ Permettre aux étudiants d'avoir un niveau académique comparable à celui des étudiants d'ailleurs dans le domaine du développement humain à la base ;
- ✓ Arriver à une situation de diversification des compétences répondant aux besoins de l'étudiant, de la société et de la discipline ;
- ✓ Former des étudiants capables de mieux intervenir dans le cadre des activités de développement local en Guinée et ailleurs.

La formation en Développement Communautaire offre aux étudiants des compétences dans le domaine du développement local, du management des organisations de groupes, de l'entrepreneuriat en matière de recherche d'emploi, de création de richesses et de la formation d'agent de développement à l'esprit d'entreprise. Cette filière de formation offre aux étudiants des compétences à la fois spécifiques et transversales qui leur seront très utiles pour s'insérer dans le tissu du développement socioéconomique à travers les PME/PMI et les ONG de développement. En outre, elle exige moins d'investissement matériel et il est permis de croire qu'elle est en soi attractive au regard du mépris ou du dégoût que des étudiants éprouvent pour les sciences pures.

3-2- Pertinence socioéconomique :

3-2-1- Analyse de la pertinence socioéconomique du programme

Le contexte actuel des pays en voie de développement est caractérisés essentiellement par des difficultés notoires de lier la formation aux besoins et aux exigences du marché de l'emploi. Non seulement, les études universitaires sont très peu orientées vers une recherche véritable de la compréhension des problèmes de développement, mais aussi les vraies raisons des difficultés économiques locales sont peu connues. Les méthodes de développement envisagées dans les structures universitaires sont souvent classiques et tirées d'expériences venues d'ailleurs sans commune mesure avec les réalités locales. Les mécanismes de la lutte contre la pauvreté et de l'analyse des facteurs endogènes et exogènes de cet état de fait sont peu maîtrisés. Les solutions envisagées pour tenter de sortir de crise les pays en développement de l'Afrique sont, pour la plupart, elles aussi, peu efficaces.

Parmi les solutions privilégiées par les structures étatiques et/ou universitaires, le rôle de l'Etat comme bailleur de fonds, décideur des orientations de sortie de crise, comme arbitre, comme responsable des échecs socioéconomiques aux yeux des populations et même de l'intelligentsia empêche d'envisager la question de développement comme avant tout une question de société, de responsabilité et d'organisation civile. Un programme de formation de cadres tournés vers le développement participatif à la base, vers l'entrepreneuriat de petite et moyenne envergures pourraient inverser le regard sur la lutte contre la pauvreté. La formation universitaire novatrice a, dans le contexte de la Guinée d'aujourd'hui, l'obligation d'orienter sa préoccupation d'enseignement et de recherche vers le développement communautaire décentralisé et l'entrepreneuriat libéral. C'est pour quoi, il a paru utile à l'ISFAD d'initier un

programme spécifique et original axé sur la formation des cadres en développement communautaire (DC).

3-2-2- Population cible

Les bacheliers des séries sciences expérimentales, sciences sociales et sciences mathématiques peuvent s'inscrire au programme de licence de développement communautaire (CD). Peuvent aussi s'inscrire dans ce programme, toute personne en activité, titulaire du baccalauréat complet ou unique et qui souhaite se former à distance dans le domaine du développement humain à la base.

3-3- Pertinence systémique :

3-3-1 Spécificité de la Licence de Développement Communautaire par rapport aux autres programmes de l'ISFAD

Actuellement l'ISFAD forme des étudiants dans trois filières (champ d'étude) : Développement Communautaire, Droit et Economie Gestion. Leur choix répond au plan économique à la demande sociale du monde du travail en matière de formation initiale, continue et professionnelle. Elles offrent aux bacheliers des formations attrayantes et porteuses dans l'environnement socioéconomique de la Guinée. Les enseignements sont donnés par le biais de la formation à distance. Chacune de ces filières de formation à l'ISFAD, vise à offrir aux étudiants une formation au développement dans des domaines et des orientations spécifiques. La notion de développement, étant elle-même et par nature transversale et multidimensionnelle, plusieurs champs d'étude sont susceptibles d'être constitués autour de cette notion. C'est pour cette raison que l'ISFAD a estimé pertinent d'ouvrir les trois filières sus mentionnées dont chacune se préoccupe d'un aspect du développement spécifique.

Le Droit est construit essentiellement autour du cadre juridique civil et administratif favorisant le développement dans un contexte d'Etat de droit comme la Guinée. Ce cadre permet d'attirer des capitaux et des projets de développement.

La filière Economie, comme son intitulé le laisse comprendre, aide l'étudiant à apprendre les sciences de l'analyse économique et les modèles de gestion rentables. Les compétences visées dans ces domaines sectoriels viennent asseoir la compétence en analyse sociale des apprenants, qui constitue le pilier central du programme.

Pour la filière de Développement Communautaire de l'ISFAD, en particulier, le programme vise à asseoir chez les étudiants des compétences essentielles en développement participatif à la base et en entrepreneuriat. Elle prépare les étudiants aux savoirs, savoir-faire et savoir-faire-faire nécessaires aux potentiels naturels, économiques et humains impulsant le développement.

3-3-2- Spécificité de la Licence en Développement Communautaire (DC) par rapport aux autres programmes à domaines d'étude similaires dans d'autres IES

La particularité de la filière en Développement Communautaire de l'ISFAD réside dans son caractère professionnalisant, scientifique, systémique et complémentaire. A la différence des disciplines classiques enseignées séparément dans des sous structures, différentes, la particularité de la filière en Développement Communautaire de l'ISFAD réside dans le fait qu' elle offre l'avantage d'être à la fois professionnelle et académique à vision systémique en rapport avec les questions de développement communautaire et entrepreneurial regroupés autour d'une même problématique.

Toute fois, un étudiant avancé de premier cycle ayant effectué (4) semestres de cours dans le programme de sociologie avec mention « développement communautaire » peut intégrer, s'il le souhaite, le programme de développement communautaire de l'ISFAD sous réserve de compléter sa formation dans ce profil par les enseignements relevant du cadre juridique, de l'analyse économique et de techniques de communication qui ne figurent pas dans le programme de sociologie, d'une part, et de la validation des acquis, d'autre part. De même un diplômé de licence de sociologie est habilité à s'inscrire en Master de développement communautaire.

3-3-3- Possibilité de passerelle entre formation présentielle et formation à distance à travers la Licence en Développement Communautaire DC

Du point de vue de la relation entre le programme de développement communautaire (DC) de l'ISFAD et les programmes rénovés des universités à régime présentiel développant des formations similaires, il est possible d'établir des passerelles entre la formation présentielle et la formation à distance. Par exemple, un étudiant, de régime présentiel, inscrit dans un programme rénové de *sociologie* ou *d'administration des affaires* peut, s'il le souhaite, s'inscrire au programme de licence en Développement Communautaire (DC) pour y préparer les certificats prévus dans le dispositif de l'ISFAD. Si son plan d'étude de sociologie ou d'administration des affaires permet que ses enseignements qui sont en rapport avec le

certificat de “*Sociologie de développement*” ou le certificat “*Gestion économique du développement*” de l’ISFAD soient validés, la commission de validation des acquis le fera à son actif. Dans l’idéal, cet étudiant certifié en “*la sociologie de développement*” ou en “*la gestion économique du développement*” sera autorisé à s’inscrire dans l’un ou les deux autres certificats du programme. Au cas où, il manquerait à ce postulant la certification des enseignements programmés dans la Licence en Développement Communautaire (DC), il lui sera demandé de les compléter avant de s’engager dans les autres certificats. Il en sera de même pour un étudiant à régime présentiel venant des sciences juridiques ou des sciences économiques et désirant se faire certifier à l’ISFAD et/ou y poursuivre des études.

Sur la base du même principe de cohérence et de mobilité, un étudiant inscrit à l’ISFAD en licence Développement Communautaire devrait pouvoir intégrer le système présentiel, s’il le souhaite, pour compléter sa formation dans des domaines d’études similaires au champ d’étude de développement communautaire. Dans les programmes de licence en sociologie, en sciences juridiques et en sciences économiques et de gestion, par exemple, où les dispositifs pédagogiques prévoient des certifications, l’ISFAD souhaite qu’il lui soit reconnu en validation les acquis de ses étudiants en développement communautaire. Dans ces conditions, un étudiant inscrit en licence Développement Communautaire pourra prendre des certificats cohérents par rapport à sa formation de base en s’inscrivant dans une formation universitaire à régime présentiel. Il devrait pouvoir notamment y poursuivre ses études en sociologie de développement, en administration des affaires, en montage, exécution et suivi de projets de développement.

Une telle passerelle, à double sens, favorisera à coup sûr la mobilité des étudiants entre les Institutions d’Enseignement Supérieur à régime présentiel ou à distance à l’intérieur des programmes de licence rénovés, mais aussi pour la poursuite des études de Master et de Doctorat pour les étudiants venant des deux systèmes.

3-4-Pertinence institutionnelle

Le programme de licence en développement communautaire s’inscrit dans la logique de la rénovation des programmes des Institutions d’Enseignement Supérieur (IES) de Guinée. Il permet à l’ISFAD de répondre à des besoins en formation initiale de base, exprimées généralement par les jeunes bacheliers. Cette formation conduira à un diplôme de **licence en développement communautaire (DC)** en deux concentrations : *Entrepreneuriat et organisation corporative*. Il est également conçu pour permettre d’offrir des formations

cohérentes plus courtes sous forme de *certificats*, au nombre de trois (3) : *un certificat de sociologie de développement ; un certificat en cadre juridique et communication en développement ; certificat de gestion économique de développement*. Ces formations spécifiques et professionnalisant sont souvent demandées par les personnes en activité et par des organisations corporatives souhaitant assurer des formations continues à leurs ressources humaines pour une meilleure qualification. Le programme a mis aux point trois certificats indépendants, mais complémentaires dont la validation totale peut aussi donner droit à la licence en développement communautaire.

4- Lignes directrices du programme

Comme il a été mentionné, le programme de licence en développement communautaire, qui vise à former des spécialistes du développement humain participatif et entrepreneurial, est construit autour de quatre (4) sous domaines de connaissances : l'analyse sociale, l'analyse économique, la connaissance du cadre juridique environnemental des affaires et les techniques de communication institutionnelle.

Dans le domaine du développement communautaire, un spécialiste des questions de développement devrait, dans l'esprit de ce programme, être imbu de savoirs, de savoir-faire et de savoir-faire-faire suffisant en matière de connaissance sociale. Cette connaissance, dans l'approche que le développement aujourd'hui est d'abord socioculturel avant d'être économique stricto sensu, est indispensable pour former un licencié en développement humain à la base. Le programme de licence en développement communautaire gravite donc autour de cet axe de connaissance. Viennent s'y étoffer des savoirs, savoir-faire et savoir-faire-faire pratiques, d'ordre opérationnel, tiré du cadre juridique et législatif des organisations communautaires et/ou des affaires, des stratégies de gestion économique et des techniques de communication. Ces domaines offrent à l'étudiant des connaissances complémentaires par rapport à sa formation de base dans ce programme de formation sociale. L'orientation fondamentale du programme de licence en développement communautaire s'ouvre sur une pluralité de thèmes et d'enjeux sociaux tandis que les orientations appliquées (développement local, éducation, santé, environnement, organisation) favorisent une concentration multidisciplinaire dans un domaine précis.

Les orientations du programme de licence en développement communautaire sont destinées aux étudiants passionnés par les enjeux sociaux et par les transformations en cours dans les sociétés guinéennes, africaines et autres. Elles visent les personnes désirant développer des

connaissances et qualifications spécialisées et une compréhension approfondie des questions de développement participatif à la base, des groupes ou associations, des processus et changements sociaux. Les diplômés du programme pourront investir leurs compétences comme : animateurs communautaires, animateurs des centres d'écoute, auxiliaires de recherche, conseillers techniques, gestionnaires de projet de développement local, promoteurs de PME/PMI etc... De manière succincte, les apports véritables des diplômés de licence en développement communautaire se situeront dans les domaines de compétences suivants :

- ✓ la compréhension du phénomène et la capacité d'analyse et d'explication des questions de société ;
- ✓ la préparation des étudiants à la recherche fondamentale et appliquée en développement humain ;
- ✓ la mise à la disposition des étudiants des compétences et des savoirs leur permettant d'accéder aux études de deuxième cycle dans le domaine des études sociales en rapport avec des questions de développement :
- ✓ le suivi, l'accompagnement des communautés, des groupes et associations dans la conception, l'exécution et l'évaluation de leurs projets.

4-1- Les objectifs généraux

Le programme de licence en développement poursuit, en sa qualité de programme de premier cycle, tout d'abord les objectifs généraux et spécifiques fixés par le règlement des études de premier cycle de juin 2005. En particulier, le programme de licence en développement communautaire poursuit les objectifs généraux ci-après :

1-former les étudiants aux approches théoriques et méthodologiques de recherche propres aux sciences humaines touchant aux champs d'étude du développement humain ;

2-former les étudiants aux techniques et connaissances pratiques en matière de création, de mise en œuvre et de conduite de microprojets socioéconomiques de développement.

3-former des spécialistes de niveau licence capables de s'instruire en autonomie et de poursuivre des études avancées (Master, Doctorat) en développement humain.

Ces objectifs sont pour l'essentiel la formation de l'étudiant à l'esprit d'analyse, de synthèse, de formation à l'autonomie, à la flexibilité aux changements, à l'esprit de discernement, à l'esprit critique, au développement des habiletés et des savoirs professionnels en fonction des champs d'études.

4-2- Les compétences de base visées chez l'étudiant de licence en développement communautaire

Pour atteindre les objectifs généraux indiqués ci-dessus, les étudiants devront acquérir les compétences de base suivantes :

No	Compétences de base
1	Etre capable de concevoir, d'élaborer et de mettre en œuvre un projet de développement local ou communautaire participatif, et entrepreneurial, dans les disciplines du champ d'étude de la filière développement communautaire.
2	Acquérir des connaissances académiques dans les disciplines du champ d'étude de la filière de développement communautaire pour pouvoir suivre des études de second cycle.
3	Acquérir la capacité d'influencer positivement les structures sociales de l'environnement de développement.
4	Acquérir la capacité de communiquer oralement et par écrit avec différents partenaires (agent de production, autres instances) dans les domaines touchant le développement.
5	Etre capable d'impulser des actions de développement à la base grâce aux connaissances, aux habiletés et aux attitudes acquises par la formation.
6	Etre capable de se servir de l'environnement juridique pour chaque structure de développement où le diplômé sera impliqué.
7	Etre capable de se former en autonomie et d'évoluer dans des structures souples et variables.
8	Acquérir la capacité de se servir des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) aux fins d'éducation et de développement.
9	Acquérir des capacités en termes d'interprétation des phénomènes sociaux contemporains en général ceux de la société guinéenne en particulier.
10	Acquérir des aptitudes à travailler seul ou en équipe dans des structures de développement communautaire (ONG de développement, association, groupement, PME...).
11	Acquérir des compétences opérationnelles en matière de gestion économique de développement.
12	Acquérir des compétences managériales pour pouvoir gérer des équipes de travail et des projets d'entreprise ou de développement.

Pour atteindre les objectifs généraux énoncés en V1, et les compétences de base en V2, le programme de licence en développement communautaire poursuit les objectifs spécifiques ci-après :

No	Objectifs spécifiques ou compétences intermédiaires
1	Formuler un projet de développement en fonction de l'environnement socioéconomique.
	Gérer un projet de développement communautaire.
	Gérer des activités génératrices de revenu en utilisant les ressources et les opportunités locales.
	Générer des emplois
	Suivre et évaluer un projet de développement socioéconomique.
2	S'approprier des notions en savoir, savoir-faire liées aux connaissances des objets d'études, des théories et des méthodes des disciplines sociales du champ d'étude du développement communautaire.
	S'approprier des notions en savoir, savoir-faire et en savoir être liées aux connaissances des objets d'études, des théories, des méthodes et des disciplines juridiques relatives au cadre législatif du développement local.
	S'approprier des notions en savoir, savoir-faire et en savoir être liées aux connaissances des objets d'études, des théories, des méthodes et des disciplines de gestion économique pratique relative à l'environnement économique du développement local. Etre capable de collecter des données en vue d'une recherche scientifique dans le domaine du développement communautaire.
	S'initier à la rédaction d'un projet de recherche pour préparer la poursuite des études de second cycle.
3	Etre capable de sensibiliser une communauté autour d'actions et des attitudes positives de développement.
	Pouvoir disposer des arguments socioculturels et législatifs pour servir de médiateurs en situation de conflit.
	Pouvoir disposer des arguments socioculturels et législatifs pour combattre avec l'adhésion des concernés toutes traditions nuisibles.

4	S'initier aux techniques de communication interpersonnelle et interinstitutionnelle à l'oral comme à l'écrit.
5	Pouvoir déterminer les besoins socioéconomiques de développement sur la base d'enquêtes.
	Acquérir des savoir-faire et des habiletés pour impulser la dynamique participative autour d'actions de développement.
	Etre capable de monter et de dynamiser des coopératives et des associations de développement.
6	Connaître et être en mesure d'interpréter les différents codes législatifs portant sur les activités de développement.
	Savoir se servir de la réglementation en matière de finance publique.
	Etre capable de monter un dossier de soumission à un appel d'offre d'un marché public.
7	Pouvoir apprendre sans la présence d'un enseignant.
	Pouvoir gérer son temps dans l'apprentissage en autonomie.
	Apprendre à se prendre soi-même en charge face à ses besoins en situation d'étudiant.
8	Savoir utiliser l'outil informatique pour le traitement des textes et pour le traitement quantitatif et qualitatif des données.
	Maîtriser les fonctions élémentaires de recherche et d'échange d'information sur l'internet.
	Pouvoir définir une feuille de style et mettre son projet dans un format électronique donné.
9	A partir de connaissances disciplinaires socioculturelles et juridiques, être capable d'analyser des faits de société.
	A partir de connaissances disciplinaires socioculturelles et juridiques, être capable d'interpréter des faits de société déjà analysés.
10	Etre capable d'interpréter la législation en vigueur en matière de régime juridique des organisations de production, d'écoulement et de consommation (ONG, Coopératives, PME, autres services, etc..).
	Etre disposé au plan mental à chercher et à exercer le travail là où il existe (milieu urbain, milieu rural)
11	Pouvoir concevoir et tenir un livre compte en recette et dépense.
	Connaître la procédure légale d'utilisation des fonds publics.
	Pouvoir monter un plan d'action budgétisé.

	Savoir monter un plan d'affaire et rechercher des ressources de sa mise en œuvre.
	Etre capable de produire des rapports financiers sur ses activités
12	Pouvoir entretenir des relations de convivialité au sein d'une équipe de travail
	Etre capable de diriger avec rigueur et courtoisie une équipe de travail
	Pouvoir mettre sur pied un système efficace de gestion des équipes et de répartition des tâches avec plan de suivi et de régulation.

5- Choix des contenus et structuration du programme

5-1- Organisation pédagogique

Le programme de licence en développement communautaire de l'ISFAD s'étend donc sur six semestres de 30 crédits chacun, soient 5 cours par semestre à temps plein. Il est construit autour de quatre piliers de compétences essentielles, formant l'assise du programme nécessaire pour la qualification d'un cadre capable de concevoir et d'impulser des actions de développement communautaire, et entrepreneurial, en particulier dans l'environnement socioéconomique de la Guinée. Ces piliers constituent des blocs d'enseignements ; ils visent à asseoir les compétences suivantes :

1- la compétence en matière d'appropriation d'outils d'analyse sociale de développement ;

2- la compétence en matière d'appropriation de cadre juridique de développement ;

3- la compétence en matière d'appropriation d'outils de gestion économique de développement ;

4- la compétence en matière d'appropriation de techniques de communication tournée vers le développement.

Pour asseoir ces compétences, les enseignements sont choisis en conséquence et structurés en cours obligatoires visant à asseoir des compétences de base, en cours obligatoires complémentaires poursuivant l'atteinte des compétences complémentaires. A ces cours obligatoires s'ajoutent des enseignements optionnels et des enseignements de profilage, organisés sous forme de concentrations au nombre de trois.

L'année universitaire est divisée en deux semestres de 15 semaines chacun. Les enseignements des disciplines se déroulent donc par semestre. A la fin de chaque semestre (session) de formation, une évaluation statutaire des apprentissages est organisée sur la base d'épreuves standardisées. La notation se fait sur 10. Le système de promotion adopté est **la promotion par matière**. Cela signifie que l'étudiant est tenu de valider tous les enseignements de son plan d'études en justifiant sa réussite dans chaque enseignement par l'obtention d'une note égale ou supérieure à cinq sur dix.

Voici les enseignements prévus, leurs statuts et leur structuration dans le programme.

5-2- Mode de formation initiale à temps plein ou à temps partiel

5-2-1- Cours obligatoires de compétence de base : 18 cours pour 108 crédits au total.

Bloc 1 - Connaissances sociologiques : 5 cours pour 30 crédits

- 1- Sociologie générale
- 2- Ethnologie de Guinée
- 3- Techniques qualitatives
- 4- Techniques quantitatives
- 5- Psychologie sociale

Bloc 2- Connaissances juridiques : 4 cours pour 24crédits

- 6- Marchés publics
- 7- Droit public d'économie
- 8- Droit des affaires
- 9- Code guinéen des coopératives

Bloc 3- Connaissances économiques : 4cours pour 24 crédits

- 10- Economie générale
- 11- Géographie de développement
- 12- Préparation d'un plan d'affaires

13- Définition des Besoin

Bloc 4- Connaissances en communication : 5 cours pour 30 crédits

14- Langue et Communication Générale

15- Techniques de lecture en autonomie (TLA)

16- Techniques de Rédaction de compte rendu

17- Aide à la rédaction administrative

18- Aide à la rédaction fonctionnelle

5-2-2- Cours obligatoires complémentaires : 5 cours pour 30 crédits

19- Géographie Economique

20- Gestion Comptable

21- Aménagement du Territoire

22 – Statistique sociale ou descriptive

23- Logiciels spécialisés (Initiation aux outils de gestion)

5-2- 3- Cours optionnels : 8 cours pour 48 crédits

24- Philosophie africaine

25- Littérature et Culture communautaire

26- Anthropologie sociale et culturelle

27- Anthropologie santé

28- Education Relative à l'environnement

29- Finances Publiques

30- Management des Organisations

31- mondialisation et l'Afrique

5-2-4- Concentration Organisation Corporative C1 : 4 cours pour 24 crédits

- 32- Rédaction, Implantation, Suivi et évaluation, de projet de développement
- 33- Sociologie des organisations et du travail
- 34- Techniques d'Alphabétisation Fonctionnelle
- 35- Techniques d'Animation et de Communication

5-2-5- Concentration Entrepreneuriat C2 : 4 cours pour 24 crédits

- 36- Droit Commercial
- 37- Gestion de projet et entreprise
- 38- Marketing
- 39- Stratégie d'Entreprise

5-2-6- Concentration Recherche C4 : 3 cours de 18 crédits

- 40- Initiation à la recherche
- 41- Définition de l'objet et élaboration d'une problématique de recherche
- 42- Technique de rédaction d'un projet de recherche

Les cours réunis dans chacun des blocs constituent une unité de formation cohérente dont l'apprentissage et la validation par l'étudiant, y compris celui qui a choisi de se former par le modèle de certificat, sont obligatoires. Choisir un bloc d'enseignement entraîne nécessairement le choix de tous les cours inscrits à l'intérieur du bloc en question. Il en est de même pour tous les cours visant à atteindre des compétences obligatoires complémentaires.

Le programme prévoit trois concentrations structurées comme suit :

1- Deux concentrations professionnelles de 24 crédits chacune, soient quatre cours par concentration. Les concentrations professionnelles sont : **la Concentration Organisation Corporative C1 et la Concentration Entrepreneuriat C2**. Pour achever sa formation, l'étudiant devra choisir obligatoirement une de ces concentrations pour sa spécialisation.

2- Une **Concentration Recherche C4** en un ensemble de trois cours pour un total de 18 crédits. L'étudiant en fin de programme de licence en développement communautaire qui souhaite poursuivre des études avancées en Master et en Doctorat dans le champ d'études de

sa spécialité devra choisir les cours prévus dans cette concentration, qui servira de pré requis à l'inscription au programme de Master en développement communautaire.

L'étudiant à temps plein ou à temps partiel ayant choisi la formation initiale diplômante a donc l'obligation de choisir une des deux concentrations professionnelles sur les trois concentrations d'ensemble offertes avant la fin de son parcours de formation. La concentration professionnelle, choisie et validée par l'étudiant en fin de programme, sera mentionnée comme spécialité de l'étudiant dans son diplôme de licence en développement communautaire.

Le programme de licence en développement communautaire comprend ainsi 18 cours de compétences de base équivalant à 108 crédits, 5 cours obligatoires complémentaires pour 30 crédits, 8 cours optionnels pour 48 crédits et 3 concentrations pour un nombre total de 11 cours (66 crédits).

5-3- Mode de formation par certification :

Le programme de licence en développement communautaire est également offert à ceux qui le désirent sous forme de certificat. Ainsi, un apprenant (étudiant en activité ou étudiant en formation initiale) a la latitude de choisir la voie de certification pour sa formation en développement communautaire. Trois certificats de 10 cours chacun sont offerts dans ce programme. Un cours compte pour six (6) crédits, soit 60 crédits par certificat. Ces trois certificats sont :

1- Un certificat de sociologie de développement : 10 cours pour 60 crédits.

2- Un certificat en cadre juridique et communication en développement : 10 cours pour 60 crédits.

3- Un certificat de gestion économique de développement : 10 cours pour 60 crédits.

Ce mode de formation, qui s'appuie fortement sur les blocs d'enseignement, donne droit à l'étudiant qui le souhaite de préparer des certificats de 60 crédits chacun autour d'unités de formation cohérentes. Il peut préparer et valider un certificat donné et, ensuite, pour des raisons qui lui sont personnelles (propres), décider d'arrêter sa scolarisation pour un certain temps avant de revenir poursuivre sa formation pour autre certificat dans le programme. S'il désire décrocher un diplôme de licence en développement communautaire par cette voie, il devra subir sa formation et la valider dans les trois certificats indiqués. Dans ce cas, l'Institution peut lui reconnaître le droit au diplôme de licence en développement

communautaire pour avoir accumulé un nombre total de 180 crédits, représentant le cumul des crédits des trois certificats. Voici la structuration des trois certificats du programme :

5-3-1-Certificat de ‘Sociologie et Développement’ 10 cours pour 60 crédits

Les cours sont les suivants :

- 1- Sociologie générale
- 2- Technique qualitative
- 3- Technique quantitative
- 4- Ethnologie de Guinée
- 5- Statistique Sociale ou Descriptive
- 6- Logiciel Spécialisé
- 7- Sociologie des Organisations et du Travail
- 8- Techniques d'Animation et de Communication
- 9- Psychologie Sociale
- 10- Rédaction, Implantation ; Suivi et Evaluation de Projet de Développement

5-3-2-Certificat de ‘Sciences juridiques, communication et développement’ 10 cours pour 60 crédits. Les cours sont les suivants :

- 1- Droit public d'économie
- 2- Marchés publics
- 3- Droit des Affaires
- 4- Finances publiques
- 5- Code Guinéen des Coopératives
- 6- Aide à la rédaction administrative
- 7- Aide à la rédaction fonctionnelle
- 8- Education Relative à l'environnement
- 9- Philosophie africaine
- 10- Techniques de Rédaction de compte rendu

5-3-3-Certificat de ‘Gestion économique de développement’ 10 cours pour 60 crédits.

Les cours sont les suivants :

- 1- Economie générale
- 2- Définition des Besoins
- 3- Préparation d'un plan d'affaires

- 4- Gestion des projets d'entreprise
- 5- Gestion comptable
- 6- Management des Organisations
- 7- Rédaction, Implantation, Suivi et évaluation, de projet de développement
- 8- Marketing
- 9- Géographie Economique
- 10- Géographie du développement